

ACTION URGENTE

MEXIQUE. UNE VICTIME DE LA TORTURE A BESOIN DU SOUTIEN DE L'ÉTAT FACE AU COVID-19

Adrián Vásquez Lagunes a été diagnostiqué positif au COVID-19 le 16 juin. Emprisonné injustement à Tijuana (dans le nord du Mexique) pendant trois ans, il a été victime de torture. Les autorités ne lui ont pas offert les réparations ordonnées en 2015 par le Bureau du médiateur des droits humains et de la protection des citoyen-ne-s de l'État de Basse-Californie. Nous appelons les autorités à faire de toute urgence le nécessaire pour qu'Adrián Vásquez Lagunes bénéficie d'une couverture médicale, de la sécurité sociale et d'une aide financière d'urgence, et reçoive dans les plus brefs délais l'ensemble des réparations auxquelles il a droit.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Jaime Bonilla Valdez
Gouverneur de l'État de Basse-Californie
Edificio del Poder Ejecutivo, 3er. Piso
Calzada Independencia No. 994
Centro Cívico
Mexicali B.C. CP 21000, Mexique.
gobernador@baja.gob.mx
Tél. : +52 686 558 1000
@Jaime_BonillaV

Monsieur le Gouverneur,

J'ai appris avec une vive inquiétude qu'Adrián Vásquez Lagunes avait été diagnostiqué positif au COVID-19 le 16 juin. Les actes de torture qu'il a subis aux mains de la police de Basse-Californie en 2012 lui ont causé des lésions chroniques aux côtes et aux poumons, ce qui fait de lui un patient à risque en ce qui concerne le COVID-19. N'ayant pas reçu de réparations du gouvernement et contraint de travailler dans les transports publics et comme chauffeur Uber, il se trouve, avec sa famille, dans une situation économique précaire qui ne lui permet pas de couvrir ses frais médicaux ni toutes les dépenses de la vie courante.

Je vous demande de faire le nécessaire pour qu'une aide économique et une couverture médicale soient immédiatement apportées à Adrián Vásquez Lagunes et à sa famille, et pour qu'il reçoive dans les plus brefs délais l'ensemble des réparations qui lui sont dues.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Adrián Vásquez Lagunes a été arrêté par la police de l'État alors qu'il conduisait dans Tijuana le 26 septembre 2012.

Pendant les 12 heures qu'il a passées en garde à vue, il a subi des menaces, des coups et une quasi-asphyxie – notamment par l'introduction d'eau dans ses narines. Par la suite, la police l'a présenté aux médias comme un trafiquant de drogue notoire. Adrián Vásquez Lagunes a injustement passé trois ans en prison sur des accusations forgées de toutes pièces. Il a été libéré de prison et acquitté en décembre 2015, à la suite d'une campagne d'Amnesty International en sa faveur.

Sept ans et demi après son arrestation, cet homme doit de toute urgence recevoir pleinement réparation. Il convient de souligner que, dans le cadre de l'obligation de dédommager totalement les victimes de la torture, le Comité des Nations unies contre la torture a recommandé que ce dédommagement soit rapide, juste et adapté. Or, Adrián Vásquez Lagunes et sa famille sont contraints de vivre dans des conditions de grande précarité économique car l'État de Basse-Californie n'a pas respecté la Recommandation n° 15/15 rendue le 5 mai 2015 par le Bureau du médiateur des droits humains et de la protection des citoyen·e·s (devenu depuis la Commission d'État des droits humains), qui demandait aux autorités de dédommager cet homme sans délai.

La Commission d'État des droits humains de Basse-Californie a rencontré Adrián et sa famille le vendredi 12 juin et leur a dit qu'elle allait prendre de toute urgence des mesures pour qu'ils bénéficient du système public de sécurité sociale (appelé INSABI). Actuellement, Adrián n'a pas accès à des soins médicaux gratuits ou à faible coût et ses quatre enfants ne bénéficient pas d'un accompagnement satisfaisant. L'un de ses enfants est trisomique et a des besoins particuliers qui représentent une difficulté économique supplémentaire pour la famille.

Les services du précédent gouverneur de l'État de Basse-Californie ont rencontré Adrián et sa famille à maintes reprises et conclu des accords provisoires, mais n'ont cessé de se retrancher derrière des détails administratifs pour ne pas faire avancer le dossier de dédommagement. Les autorités avaient envisagé d'apporter à Adrián une aide financière provisoire en attendant que son dossier aboutisse et qu'il reçoive pleinement réparation, mais cette aide d'urgence n'a jamais été mise en place. L'actuel gouverneur a pris ses fonctions en décembre 2019 et n'a pris aucune mesure concrète pour que ces engagements se traduisent en actes.

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol.
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 29 juillet 2020.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Adrián Vásquez Lagunes (il)